

PARTICIPATION DES ÉCOLES CRÉATION DE JARDINS ÉPHEMÈRES



The poster features a dark green background with a yellow star logo in the top left. The text '3^e édition' and 'Le pouvoir des plantes' is centered at the top. The Albertville 2022 Olympic logo is in the top right. The main title 'Festival des Jardins Alpestres' is in large white font, followed by 'APPEL À CANDIDATURE' in bold yellow font. The dates '16 & 17 MAI 2020' and location 'ALBERTVILLE CENTRE-VILLE & CONFLANS' are listed. An illustration of various flowers (daisies, blue flowers, yellow daisy) and a bee is at the bottom. The website 'www.albertville.fr' and social media icons are in the bottom right.

 3^e édition
Le pouvoir des plantes 

Festival des Jardins Alpestres

APPEL À CANDIDATURE

16 & 17 MAI 2020

ALBERTVILLE
CENTRE-VILLE & CONFLANS




www.albertville.fr  

Contacts :

Bureau d'étude TELOA (suivi des projets scolaires)

Eric Artiga - 04 76 18 19 83 - 06 15 10 31 16 - e.artiga@telo-coop.com

Service Culture/Patrimoine (coordination générale du festival) :

Margaux Bruet - 04 79 10 45 13 - 06 20 56 87 00 - aurore.antonioffi@albertville.fr

Service Environnement

Olivier Tosi - 04 79 10 44 65 - 06 33 19 07 34 olivier.tosi@albertville.fr

1 FESTIVAL DES JARDINS ALPESTRES ÉDITION 2020

1.1 Présentation générale du territoire et du Festival des Jardins Alpestres :

La montagne, élément incontournable du paysage, devient un horizon familier, un repère pour quiconque y habite. En hiver, elle revêt son manteau blanc pour le plus grand bonheur des skieurs. Par des temps de grande chaleur ou de pluie, celle-ci fait apparaître ses plus beaux camaïeux de vert, de jaune et d'orange. Une dynamique se crée alors tout au long de l'année grâce aux vivants qui l'habitent. En effet le végétal, présent du piedmont jusqu'au sommet, depuis des milliers d'années, a su s'adapter aux conditions difficiles de ce milieu montagnard.

Que sait-on sur ces espèces végétales ? Longtemps, l'homme a pensé que la montagne était un lieu désertique battu inlassablement par la neige et le vent. Pourtant, ce milieu recèle de multiples trésors végétaux, allant de la simple fleur délicate à l'arbre remarquable et fort.

Le territoire d'Arlysère devient alors un territoire de recherche et d'expérimentation afin de mettre en avant l'univers de la plante alpine. Il est intéressant de comprendre comment le végétal s'adapte dans les différents étagements végétaux qui constituent le milieu montagnard.

La commune d'Albertville a su marquer le temps et les esprits grâce à son histoire ; Albertville et sa cité médiévale : Conflans. Albertville et sa ville olympique. De plus, la commune est une porte d'entrée pour la Savoie, un point de départ dans ce relief alpin à la croisée de grands massifs (les Bauges, le Beaufortain, le Val d'Arly et le Grand Arc).

Les habitants ressentent un sentiment d'attachement fort à cette ville ancrée dans son territoire où se mêlent plaines et montagne, au cœur de Savoie Mont Blanc. Pour continuer dans cette découverte des paysages, Albertville, « ville alpine », pousse une nouvelle porte, celle de l'environnement afin de renforcer le lien à la montagne.

La création d'un premier Festival des jardins alpestres au cœur de la commune d'Albertville permet alors de mettre un pied dans ce territoire emblématique de par son histoire mais aussi par la diversité des milieux qui le composent.

Dans ce festival, la montagne est mise à l'honneur. Il est important d'attiser la curiosité du visiteur sur le paysage de montagne. Pour ce faire, ce Festival des jardins alpestres va inviter les montagnes dans la ville. La montagne est un monde où le végétal est d'une grande diversité : il ne s'agit pas de présenter uniquement des plantes de haute montagne mais également des plantes se trouvant dans des vallons, collines et champs.

1.2 Thème de l'édition 2020 : « Le pouvoir des plantes »

Si l'on pense que l'altitude et le froid mettent à rude épreuve tout ce qui peut pousser dans la nature, les plantes sont de formidables êtres-vivants capables de s'adapter à n'importe quel environnement. En effet, qu'il soit caché dans une faille à plusieurs mètres d'altitude, abrité sous le houppier d'un conifère, exposé aux vents glacials, le végétal recèle des richesses insoupçonnées.

Voilà pourquoi l'homme est venu l'observer, l'apprécier et la comprendre.

Nos grands-mères avaient l'habitude d'utiliser les plantes pour soigner les blessures de notre quotidien. Apaisantes, hydratantes, digestives, tonifiantes... Elles possèdent un pouvoir surprenant permettant de soulager les petits tracas du quotidien. Trop longtemps considéré comme simple ornement de verdure, le végétal est aujourd'hui vu comme un être vivant dont les qualités d'adaptation, de transformation, de reproduction fascinent et questionnent. Cette édition appelle à s'intéresser de près aux anciennes et étroites relations entre les plantes et les hommes.

Cette 3ème édition explorera le thème *Le Pouvoir des plantes* et mettra en lumière les vertus thérapeutiques des plantes alpestres et leurs usages médicinaux locaux.

1.3 Festival et concours

Dans le cadre du Festival des jardins alpestres, la Ville d'Albertville lance un appel à projet pour la réalisation de trois jardins écoles.

L'appel à candidature s'adresse à des élèves et étudiants d'établissements de formation aux métiers du paysage, lycées horticoles, etc.

2 DÉROULÉ DE LA PARTICIPATION AU CONCOURS DE JARDIN :

2.1 Conception du projet

Trois projets de jardins écoles seront présentés lors du festival.

Les projets devront tenir compte des critères suivants :

- Le respect du thème,
- La faisabilité du jardin, c'est à dire l'adéquation entre projet, les moyens disponibles (humains, financiers et matériels) et les contraintes techniques,
- Une approche résolument respectueuse de l'environnement par des choix cohérent de végétaux en lien avec le territoire de montagne, mais également en intégrant d'emblée le devenir des différents éléments constitutifs du jardin à l'issue du festival (hors plantes et végétaux qui feront l'objet d'une vente à l'automne après la remise du prix du public),
- Un caractère innovant (démonstration de techniques horticoles, créativité en lien avec le sujet, recherche d'association de différents médium autour du végétal...). Le thème « Le Pouvoir des plantes » doit être matière à surprendre !

Les équipes scolaires présenteront leur projet devant le jury du Festival des jardins alpestres le 26 mars 2020. En fonction de l'éloignement, le déplacement du jury à l'école ou une présentation par Skype peuvent être envisagés.

2.2 Construction des jardins

Les équipes s'engagent à participer au processus de réalisation des jardins selon le calendrier établi avec l'organisateur et à être présents lors de l'ouverture du Festival le samedi 16 mai 2020.

Chaque projet devra être terminé pour le samedi 16 mai 2019 à 9h.

Pour la réalisation du jardin, chaque équipe devra être autonome de la conception à la mise en place du jardin. Chaque équipe devra fournir les matériaux et matériels nécessaires à la réalisation du jardin.

Le montage des jardins sera à la charge des équipes. Les élèves seront sous la responsabilité de leurs enseignants.

Les équipes doivent obligatoirement :

- Respecter l'ensemble des règles de sécurité incluant le port d'équipement de protection individuelle,
- Être couverts par une assurance à responsabilité civile. La copie des attestations doit être fournie à l'organisateur.

2.3 Implantation :

Le site du Festival est situé au cœur de la ville d'Albertville, le long de la rivière de l'Arly. Chaque jardin devra être réalisé dans une surface de **50 m²**, la forme est elle libre.

Des accès à l'eau et à l'électricité pourront être mis à disposition.

La présence d'eau stagnante dans le jardin ne sera pas autorisée pour des raisons sanitaires.

Le sol : Le substrat est de bonne qualité, avec une profondeur d'environ 10 cm au centre de la parcelle avant d'atteindre un mélange terre/pierre. Vers l'alignement d'arbres le substrat est plus important d'environ 30 cm de profondeur.

2.4 Festival et concours

Chaque école sera invitée à présenter son jardin au grand public le samedi 16 mai dans l'après-midi, à un horaire précisé dans le programme des animations, mais aussi de manière plus libre au cours de l'après-midi.

L'équipe scolaire lauréate du prix public sera récompensée par l'organisation et la prise en charge d'une visite pédagogique d'un jardin remarquable, identifié en concertation avec les enseignants.

2.5 Entretien des jardins

L'entretien des jardins sera pris en charge par les équipes municipales suivant un cahier des charges rédigé par l'équipe et fourni pour l'ouverture du festival. Dans une politique d'économie d'énergie et de ressource, il est fortement conseillé d'adapter la palette végétale du jardin en tenant compte d'étés de plus en plus chauds.

2.6 Démontage des jardins

Les plantes des jardins seront vendues à l'occasion de la vente des plantes, le samedi 3 octobre 2020. Les établissements scolaires devront assurer la vente des plantes. Les équipes fixeront le prix des plantes, en assurera la vente et percevra les gains.

Le démontage des jardins doit être programmé la semaine précédant la vente des plantes du festival et doit être assuré par les établissements scolaires. L'enlèvement et le recyclage des fournitures doivent être assurés par les écoles. Les matériaux et les plantes que les écoles ne souhaitent pas récupérer pourront être proposés à la ville.

2.7 Modalités de participation :

Dans le cadre du festival, toutes les équipes cèdent, à titre gracieux et sans limitation de durée, l'ensemble de leurs droits à l'image, tous supports confondus, à l'organisateur.

Défini par l'article L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle, la propriété intellectuelle du projet appartient aux équipes. L'organisateur se devra donc de mentionner le nom des équipes pour chaque utilisation publique du jardin réalisé.

L'organisateur indemniserà chaque équipe à hauteur de 1 000 € TTC pour la réalisation du jardin. Le versement se fera sur présentation d'une facture avec numéro de SIRET et RIB. Les équipes sont par ailleurs libres de faire appel à toute participation financière autre dont ils pourraient être bénéficiaires (sponsoring pour le matériel, plants, tiges, auprès de pépinières, subventions, etc.).

Les frais de déplacement et d'hébergement dans le cadre de la réalisation des jardins seront à la charge des équipes.

3 CALENDRIER :

24 janvier 2020 Date limite de confirmation de participation

L'équipe devra fournir une présentation de l'école, de la formation participante, les coordonnées du ou des référent(s) enseignant(s), un paragraphe d'une vingtaine de lignes sur l'histoire de leur jardin lié au thème de l'édition.

26 mars 2020 Présentation des jardins devant les membres du jury

L'équipe devra fournir les pièces suivantes :

- Une note d'intention sous la forme de 3 planches A3 « format paysage » maximum avec : descriptif du projet et de sa pertinence par rapport à la thématique, un plan du jardin (1/100), choix de la palette végétale,
- Planning de montage et de démontage du jardin afin de déterminer le calendrier,
- Une attestation d'assurance.

Mai 2020

Démarrage de la réalisation des jardins

(À déterminer en fonction des écoles)

- Fournir un cahier des charges pour l'entretien du jardin.

16/17 mai 2020

Ouverture du festival des jardins alpestres,

- Visite du jury, délibération et remise de prix du jury.

3 octobre 2020

Clôture du festival des jardins alpestres

- Remise du prix du public.